

CANTINE SCOLAIRE D'ASPRES SUR BUËCH

Charte du savoir-vivre et du respect mutuel

Fonctionnement

L'encadrement est chargé de s'occuper des enfants en ce qui concerne :

- **la sécurité**, en les prenant en charge depuis la sortie de classe du matin jusqu'à l'entrée en classe de l'après-midi.
- **l'hygiène**, en veillant à ce que les enfants soient propres avant et après le repas.
- **l'éducation alimentaire**, en leur apprenant à découvrir légumes, poissons, fromages...
- **l'écoute**, en les laissant s'exprimer et en étant attentif à leurs souhaits.
- **la discipline** (consulter l'article 5 du règlement de la cantine).

Règles de vie à la cantine scolaire

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer par chacun de nous.



☒ Avant le repas :

- je vais aux toilettes.
- je me lave les mains.
- je m'installe à la place qui me revient et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher à la nourriture.



☒ Pendant le repas :

- je me tiens bien à table.
- je ne joue pas avec la nourriture.
- je ne crie pas, je ne me lève pas sans raison.
- je respecte le personnel de service et mes camarades.
- à tour de rôle, je suis « chef de table ».
- je range mon couvert et je sors de table en silence, sans courir, après autorisation.



☒ Pendant la récréation :

- je joue sans brutalité.
- je respecte les consignes de sécurité données par les surveillants.
- je me mets en rang quand on me le demande, après avoir ramassé mes affaires.



